

**DEINDUSTRIALIZATION IN ALGERIA (1991-2023) : A STATISTICAL
ANALYSIS, OBSERVATIONS, AND PERSPECTIVES ON
REINDUSTRIALIZATION**

**LE PROCESSUS DE DÉSINDUSTRIALISATION EN ALGÉRIE (1991–2023) :
ANALYSE STATISTIQUE, CONSTATS ET PERSPECTIVES DE
RÉINDUSTRIALISATION**

*** Rafik BEKKOUR**

Professeur d'économie, ENSSEA, Pôle universitaire de Koléa

Email : Bekkour.rafik@gmail.com

Reçu le : 08/10/2025 **Accepté le :** 19/11/2025 **Publication en ligne le :** 09/12/2025

ABSTRACT:

This article analyzes deindustrialization in Algeria from 1991 to 2023, based on data from the National Statistics Office. It highlights a decline in the non-hydrocarbon industry's contribution to GDP, which began in the 1990s, and a shift towards consumer goods industries, particularly agro-food, to the detriment of key sectors such as ISMME (Industries of Services, Trades, and Energy Materials). The analysis reveals a dominant private sector that is underinvested in key activities, and a public sector that remains underperforming despite restructuring efforts. The article proposes avenues for reviving industrialization, including the establishment of an integrated industrial information system, a sector-based approach, and strengthening the strategic role of the state.

Keywords: Deindustrialization, Algeria, Industrial recovery, Private sector, Public sector.

RÉSUMÉ :

Cet article analyse la désindustrialisation en Algérie de 1991 à 2023, en se basant sur les données de l'Office National des Statistiques. Il met en lumière un déclin de l'industrie hors hydrocarbures dans le PIB, amorcé dans les années 1990, et une orientation vers les industries de biens de consommation, notamment l'agroalimentaire, au détriment des secteurs structurants comme les ISMME. L'analyse révèle un secteur privé dominant mais peu investi dans les activités clés, et un secteur public peu performant malgré les restructurations engagées. L'article propose des pistes pour relancer l'industrialisation, grâce à la mise en place d'un système d'information industrielle intégré, une approche par filières, et le renforcement du rôle stratégique de l'État.

Mots clés : Désindustrialisation ; Algérie, relance industrielle, secteur privé, secteur public

* Rafik BEKKOUR

I. INTRODUCTION

Cet article est une mise à jour de celui publié dans la revue de l'ENSSEA en 2016 (Bekkour 2016 : 360-376). Le premier article analysait le recul du poids de l'industrie dans l'économie nationale ainsi que son orientation marquée vers les industries agroalimentaires au cours de la période 1995-2014. Cet article actualise ces observations pour la période 2015-2023, tout en interrogeant les tendances constatées lors de la première période. Il élargit également l'analyse aux performances de l'industrie, un aspect qui n'avait pas été traité précédemment.

Après avoir rappelé les contours de l'industrie ainsi que le concept de désindustrialisation (1), nous mettrons en évidence le recul de l'industrie (2) et actualiserons les données en nous interrogeant sur la tendance précédemment observée : l'industrie reste-t-elle tournée vers les biens de consommation, en particulier l'agroalimentaire, ou s'orientet-elle davantage vers des secteurs plus structurants tels que les ISMME ? (3). Nous évaluerons ensuite la place actuelle du secteur privé : demeure-t-il cantonné aux industries légères ou contribue-t-il plus significativement aux autres secteurs ? (4). Le point (5) est consacré aux résultats de l'industrie, analysés par secteur juridique et par principaux secteurs d'activité. Enfin, les constats issus de cette analyse déboucheront sur quelques axes de réflexion susceptibles de favoriser une redynamisation de l'industrie (6).

Toutes les données statistiques présentées dans cet article sont extraites des documents de l'Office National des Statistiques (ONS).

L'analyse s'intéresse d'abord à la période 1963-2023, afin de faire ressortir le recul relatif de l'industrie observé à partir des années 90. La seconde partie, qui couvre la période 1991-2023, précise l'évolution des agrégats issus des comptes de production et d'exploitation des secteurs de l'ONS, élaborés à partir de 1974.

L'utilisation des prix courants ne contrarie pas l'analyse, dans la mesure où l'objectif est de mettre en évidence le processus de désindustrialisation, compris comme un « déclin [...] *relatif* de l'industrie » (d'Agostino, Deubel, M. Montoussé et Renouard, 2008 : 50). En outre, bien qu'à des degrés divers, l'effet prix a impacté l'ensemble des secteurs d'activité. Le recours aux données de l'ONS repose sur l'hypothèse, tout à fait crédible, d'une fiabilité acceptable de ces données, liée à l'expérience de cet organisme dans la collecte d'informations auprès des opérateurs et à sa maîtrise des techniques de redressement.

La contribution de cet article est double : d'une part, il montre que, contrairement à ce qui est souvent avancé, les données de l'ONS sont, certes perfectibles, mais fort utiles, car relativement fournies et couvrant plus de six décennies ; d'autre part, il propose des pistes de réflexion pour la dynamisation de l'industrialisation.

II. CONTOURS DE L'INDUSTRIE ET CONTENU DU CONCEPT DE DESINDUSTRIALISATION

II.1. CONTOURS DE L'INDUSTRIE

Traditionnellement l'activité économique est divisée en trois grands secteurs : primaire, secondaire et tertiaire, définis comme un ensemble d'activités économiques de même nature. Le secteur primaire regroupe les activités « liées à l'exploitation du milieu naturel telles que l'agriculture [culture des végétaux et élevage], la pêche et les activités forestières (sylviculture) ». Le secteur secondaire comprend « les activités industrielles, c'est-à-dire les activités de transformation et celles du bâtiment et des travaux publics ». Quant au secteur tertiaire, il regroupe les activités de services (Clark, 1940). Avec le développement de l'informatique, de la connaissance, du transport, de la communication, de l'enseignement supérieure, des finances, de l'administration publique, etc., certains auteurs proposent d'extraire ces domaines afin de constituer un *secteur quaternaire*, dont les contours varient selon les auteurs.

L'*industrie*, dans son acception la plus large, se divise en trois grandes familles d'activités : les hydrocarbures, l'eau & énergie, les mines & carrières, ainsi que l'industrie manufacturière. Cette dernière englobe les « industries de transformation des biens [qui] impliquent, au sens des statisticiens, une transformation matérielle "significative" [...] » (INSEE, 2025). C'est pourquoi les secteurs de l'eau & énergie ainsi que des mines et carrières n'en font pas partie. Toutefois, ils sont inclus dans l'industrie hors hydrocarbures. La figure ci-après illustre les contours de ces trois entités, conformément à la codification utilisée par l'ONS.

Figure 01 : Contours de l'industrie

03- Hydrocarbures		
06- I.S.M.M.E*	Industrie manufacturière	Industrie hors hydrocarbures
07- Matériaux de construction		
09- Chimie, Caoutchouc, Plastique		
10- Industries agroalimentaires		
11- Textiles, Confection		
12- Cuir et Chaussure		
13- Bois, lièges et papiers		
14- Industries diverses		
02- Eau et énergie		
05- Mines et carrières		

*Industries sidérurgiques métalliques, mécaniques, électriques et électroniques

II.2. LA DESINDUSTRIALISATION : UN PHENOMENE ECONOMIQUE EN MUTATION

Alors que l'industrialisation désigne « le développement des activités industrielles et l'augmentation de la part relative de la production industrielle dans la production totale », la *désindustrialisation* signifie le « déclin absolu ou relatif de l'industrie » (d'Agostino, Deubel, M. Montoussé et Renouard, 2008 : 50). Toutefois, il est important de souligner que le recul de l'industrie n'est pas nécessairement un échec en soi ; il le devient lorsqu'il ne bénéficie pas aux secteurs dont la croissance a un impact significatif sur le développement futur de l'économie, notamment les secteurs à fort contenu en matière grise (recherche & développement, informatique, biotechnologie, nanotechnologie...).

Ce processus de désindustrialisation est également observable dans les pays développés. En France, par exemple, la part de l'industrie dans le PIB est passée de 35% en 1970 à moins de 20% en 2010. Malgré les efforts visant à revitaliser le secteur industriel, sa part dans le PIB se situe encore à hauteur de 18-19% en 2023. L'Allemagne et de nombreux autres pays avancés connaissent également ce phénomène lié essentiellement aux délocalisations industrielles motivées par de nombreux facteurs dont la recherche de régions où les coûts de production sont plus bas. Même les pays émergents, tels que l'Inde ou le Brésil, sont concernés par cette évolution (Fontan, 2013).

Par ailleurs, la désindustrialisation est encore plus préjudiciable à l'économie nationale lorsque des secteurs structurants, tels que la sidérurgie, les industries mécaniques, métalliques, électriques et électroniques, reculent au profit des industries de biens de consommation. Cette observation nous conduit à mettre en évidence, d'une part, le recul relatif de l'industrie dans l'activité économique et, d'autre part, le déclin des industries structurantes au profit des industries de biens de consommation, notamment les industries agroalimentaires (IAA).

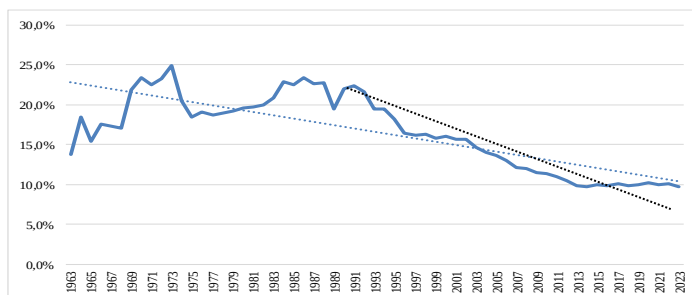
III. LE PROCESSUS DE DESINDUSTRIALISATION EN ALGÉRIE

III.1. LE DECLIN DE L'INDUSTRIE ALGERIENNE OBSERVABLE A PARTIR DES ANNEES 90

L'examen de la contribution du produit intérieur brut de l'industrie hors hydrocarbures (PIB IHH) au PIB hors hydrocarbures¹ (PIB HH), qui correspond à la valeur ajoutée HH totale, et qui traduit la richesse créée, entre 1963 et 2023 (ONS, 2121 et 2023) met clairement en évidence deux processus distincts. Le premier est celui de l'industrialisation, allant des premières années de l'indépendance jusqu'à la fin des années 80. Le second est celui de la désindustrialisation, observé à partir du début des années 90.

Les investissements significatifs réalisés dans le cadre des plans triennal (1967-69), mais surtout quadriennaux (1970-73 et 1974-77) et quinquennaux (1980-84 et 1985-89), inscrits dans la stratégie de développement, dite des *industries industrialisantes*, ont permis au PIB de l'industrie hors hydrocarbures de passer de 13,7% en 1963 à 18,7% en 1977 et à 22,7% en 1988. Bien qu'il soit difficile de dater avec précision le début du processus de désindustrialisation, on observe qu'après une période de stagnation autour de 22% entre 1990 et 1992, la contribution de l'IHH au PIB HH a commencé à diminuer à partir de 1993, pour ne représenter qu'environ 10% à partir de 2012. En 2023, elle n'est que de 9,7%.

¹Le choix d'exclure les hydrocarbures (nommé « pétrole » dans les comptes de l'ONS jusqu'en 1968, et « hydrocarbures » à partir de 1969) du PIB permet d'éliminer l'effet prix lié aux nombreuses fluctuations du prix des hydrocarbures.

Graphique 01 : Contribution de l'IHH au PIB HH (VA totale HH) entre 1963 et 2023

Source : graphique élaboré à partir des données de l'ONS

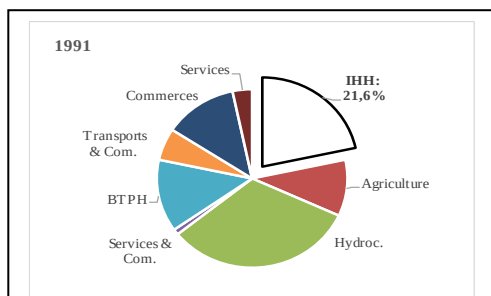
Après avoir mis en évidence la tendance lourde, examinons plus attentivement la période 1991-2023, qui correspond au *processus de désindustrialisation*. À partir de là, intégrons les hydrocarbures afin de mieux illustrer la place occupée par l'industrie dans l'économie nationale. Cette analyse repose sur les *comptes de production et comptes d'exploitation par secteur d'activité et secteur juridique* (CPES), qui retracent l'activité des 19 secteurs d'activité, depuis la production brute jusqu'à l'excédent net d'exploitation.

III.2. L'INDUSTRIE HORS HYDROCARBURES (IHH), PARENT PAUVRE DE L'ECONOMIE NATIONALE

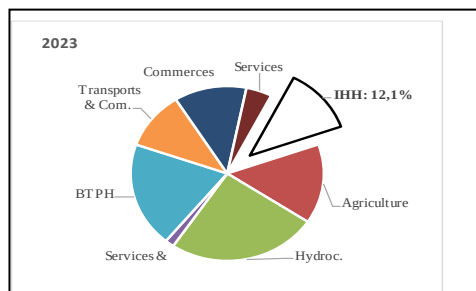
Entre 1991 et 2023, la production brute (à prix courants) de l'IHH a enregistré le taux d'accroissement le plus faible : +1748% contre +5929% pour les transports et communications, + 4933 pour les services pétroliers, + 4845 pour le BTPH, et un accroissement supérieur à 3000% pour tous les autres secteurs. Cette évolution s'est traduite par un recul relatif de la contribution de l'IHH à la production brute totale : celle-ci, qui représentait 21,6% en 1991, n'atteint plus que 11% à 13% à partir de 2006 (12,1% en 2023) ; La contribution de l'industrie manufacturière (IM) est encore plus faible, s'établissant à seulement 10,2% en 2023 (Voir Annexe 2).

En termes de valeur ajoutée, un agrégat reflétant la richesse créée, le poids de l'IM est encore plus faible : il est passé de 13,4% en 1991 à seulement 5,2% en 2023. L'IHH, dans son ensemble, ne contribuait qu'à 6,8% à la création de la valeur ajoutée. Ces chiffres illustrent le *statut très modeste l'industrie actuelle*.

Graphique 2a
Contribution de l'IHH à la PB en 1991



Graphique 2b
Contribution de l'IHH à la PB en 2023



Ce qui est le plus préoccupant, c'est le recul relatif de l'industrie manufacturière s'est accompagné d'un *retrait des industries structurantes (ISMME), au profit des industries de biens de consommation, et en particulier des industries agroalimentaires (IAA).*

IV. UNE INDUSTRIE DE PLUS EN PLUS TOURNEE VERS LES IAA

L'évolution de la contribution des différents secteurs à la production brute de l'*industrie manufacturière* révèle cinq tendances :

- Une orientation de plus en plus prononcée vers les IAA dont la part dans la production brute est passée de 38,3% en 1991 à au moins 55% à partir de 2013, et de 26,9% à 48,7% en termes de valeur ajoutée (voir tableau 1). L'essor des IAA a été stimulé par l'accroissement de la demande des ménages en produits transformés (produits laitiers, carnés, confiserie...) ainsi que par le développement de l'agriculture qui a fortement accru son offre en cultures industrielles ;

- Le secteur de Chimie, du Caoutchouc, et du Plastique maintient sa position dans la structure industrielle, représentant environ 10% de la production brute. Ce maintien s'explique par l'engouement des PME et des micro-entreprises pour l'activité plastique stimulée par une forte demande en articles de ménage, sachets, films agricoles, tubes PEBD et PEHD, ainsi qu'en menuiserie plastique. De plus, le développement de l'industrie pharmaceutique, soutenu par l'État, a également contribué à cette dynamique. Cet intérêt a même conduit à la création d'un ministère dédié à ce sous-secteur, alors que l'ensemble du secteur (chimie, caoutchouc, plastique), ne représentait que 9,8% en 2023.

- Une stabilité des matériaux de construction, portés par les ambitieux programmes de réalisation des logements et autres infrastructures économiques et sociales (établissements scolaires, hospitaliers, administratifs...) qui se maintiennent à un niveau quasi constant sur toute la période (entre 6% et 9%) ;

- En revanche, les ISMME, un méga-secteur structurant, ont connu un net recul, leur contribution à la production brute et à la valeur ajoutée étant passée respectivement de 27,5% à 18,5%, et de 33,8% à seulement 13,9% entre 1991 et 2023. La baisse plus marquée de la

contribution à la valeur ajoutée s’explique par la place croissante occupée par les activités amont, telles que la sidérurgie.

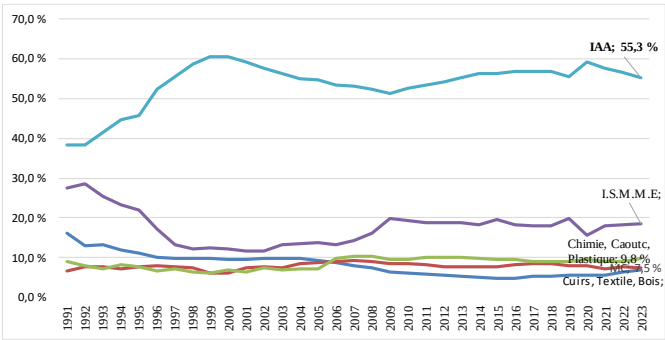
- Signalons l’inquiétant déclin de l’industrie textile, de l’industrie du bois et papiers, ainsi que des cuirs et chaussures, dont la contribution totale à la production brute est passée, respectivement, de 8,2%, 5,5%, et 2,4% de la production brute en 1991 à seulement 4,3%, 2,1% et 0,4%, en 2023. En 2023, ces trois secteurs réunis ne représentent plus que 6,8% de la production brute et 7,5% de la valeur ajoutée, contre respectivement 16,1% et 16,8% en 1991. Cette baisse s’explique essentiellement par l’ouverture du marché en 1991, qui n’a pas été accompagnée de mesures telles qu’un contrôle plus strict de la qualité des produits importés, des taux de douane plus protecteurs, un soutien aux investissements de modernisation, etc. De telles actions auraient pu permettre aux entreprises de mieux résister à une concurrence souvent peu respectueuse des règles en vigueur. Ce recul est d’autant plus regrettable qu’il touche deux secteurs historiquement maîtrisés et fortement créateurs d’emplois, notamment celui les cuirs et chaussures.

Tableau 01 : Contribution des secteurs industriels à la production brute et à la valeur ajoutée entre 1991 et 2023

Secteurs	Production brute		Valeur ajoutée	
	1991	2023	1991	2023
06- I.S.M.M.E	27,5 %	18,5 %	33,8%	13,9%
07- Matériaux de construction	6,6 %	7,5 %	10,2%	12,2%
09- Chimie, Caoutchouc, Plastique	9,1 %	9,8 %	9,8%	12,9%
10- Industries agroalimentaires	38,3 %	55,3 %	26,9%	48,7%
11- Textiles, Confection	8,2 %	4,3 %	9,2%	4,1%
12- Cuirs et Chaussures	2,4 %	0,4 %	2,2%	0,5%
13- Bois, lièges et papiers	5,5 %	2,1 %	5,4%	2,9%
14- Industries Diverses	2,4 %	2,2 %	2,4%	5,0%
Total Industrie manufacturière	100,0 %	100,0 %	100,0%	100%

Source : Élaboré à partir des données de l’ONS

Graphique 03 : Contribution des secteurs à la PB de l’industrie manufacturière



La contribution plus élevée à la valeur ajoutée qu’à la production brute des secteurs des matériaux de construction, de la chimie, caoutchouc et plastique, s’explique par une orientation marquée vers des produits créateurs de richesse. En revanche, les IAA ont connu de nombreux investissements dans les segments amont - notamment les semouleries et les minoteries et les laiteries -, plus gourmandes en consommations intermédiaires que les autres secteurs.

L’importante contribution des IAA à la production brute de l’industrie manufacturière (55,3% en 2023), traduit, de manière *positive*, le dynamisme des opérateurs de ce secteur. Grâce à un rapport qualité-prix compétitif, ces derniers ont su s’imposer sur le marché national face aux produits importés. Ce constat plaide en faveur d’une exploration plus active des opportunités d’exportation.

V. UNE INDUSTRIE DOMINÉE PAR LE SECTEUR PRIVÉ, ATTIRÉ PAR LES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES

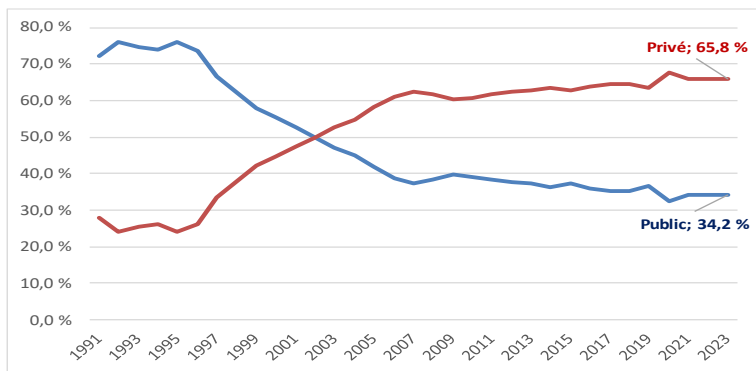
Au cours des années 2000, le secteur privé, présenté comme l’un des acteurs clés de la relance industrielle, a connu un développement remarquable, passant de 28% de la production brute de l’industrie manufacturière en 1991 à 66% en 2023. Cette évolution résulte de deux phénomènes concomitants : le développement de l’investissement, stimulé par des mesures incitatives significatives, offertes par les dispositifs AAPI, ANADE, ANEM..., et l’acquisition d’une partie du potentiel du secteur public dans le cadre du processus de privatisation initié dans les années 2000. La contribution du secteur privé à l’IIH est un peu plus faible que celle de l’IM (26% en 1991 ; 56% en 2023) du fait du monopole de l’État sur le secteur Eau et Énergie.

Tableau 02 : Part du secteur privé dans la production brute l’IM en 1991 et en 2023

Secteurs d’activités	1991	2023
06- I.S.M.M.E	5,4%	8,3%
07- Matériaux de construction	13,0%	48,8%
09- Chimie, Caoutchouc, Plastique	29,4%	95,5%
10- Industries agroalimentaires	47,2%	84,2%
11- Textiles, Confection	29,4%	95,5%
12- Cuir et Chaussures	28,0%	85,5%
13- Bois, Lièges et Papiers	22,6%	53,9%
14- Industries diverses	36,7%	9,9%
Total industrie manufacturière	27,9%	65,8%

Source : Élaboré à partir des données de l’ONS

Graphique 4. Contribution des secteurs public et privé à la production brute des industries manufacturières



Par secteurs d'activité, une tendance nette se dégage : à l'exception des I.S.M.M.E, secteur structurant, des matériaux de construction et des industries diverses, le capital privé est dominant en 2023 dans tous les autres secteurs, particulièrement dans la chimie, le caoutchouc et le plastique (95%) et dans les industries de biens de consommation : textiles et confection (95%), cuirs et chaussures (85%) et IAA (84%).

Plus significatif, le secteur privé des IAA, qui ne représentait que 18,1% de la production brute totale de l'industrie manufacturière en 1991, en assure désormais 47% en 2023. En d'autres termes, *près de la moitié de la production brute de l'industrie manufacturière algérienne, tous secteurs d'activité et statuts juridiques confondus, est générée par la production agroalimentaire privée. Ce constat révèle la fragilité du système industriel algérien.* La préférence du secteur privé pour les industries légères, et en particulier pour les IAA, s'explique par leur faible intensité en capital, leurs exigences réduites en matière grise et leur orientation vers le marché final, qui est moins soumis au contrôle fiscal et au respect des normes que celui des biens intermédiaires.

Le recul de l'industrie dans l'économie nationale et sa forte orientation vers les IAA se sont accompagnés de résultats économiques préoccupants.

VI. RÉSULTATS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS TRÈS DIFFÉRENCIÉS SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉ ET JURIDIQUES

VI.1. DES RESULTATS TRES INSUFFISANTS

L'excédent net d'exploitation rapporté à la production brute $\left(\frac{\text{ENE}}{\text{PB}}\right) \times 100$ fournit une indication sur les performances des activités de production et d'exploitation de l'industrie.

Tableau 03 : Taux d'ENE en 1991 et entre 2021 et 2023 (en %)

Secteurs d'activités	1991			2021	2022	2023		
	Total	Public	Privé			Total	Public	Privé
06- I.S.M.M.E	9,9	9,6	15,8	0,4	2,7	0,9	-1,2	24,0
07- Matériaux de constr.	22,6	23,1	19,0	17,9	16,7	19,1	10,6	27,9
09- Chimie, Caoutc., Plastique	16,1	15,3	18,3	20,0	22,6	26,3	- 8,3	32,7
10- IAA	17,3	5,9	30,1	20,2	20,6	20,4	13,2	21,7
11- Textiles, Confection	13,9	14,2	13,3	12,6	16,3	17,0	- 8,3	18,2
12- Cuir et Chaussure	11,8	11,0	13,1	25,2	25,8	26,5	4,2	30,3
13- Bois, lièges et papiers	8,6	5,0	21,2	12,2	13,7	14,5	9,5	18,7
14- Industries Diverses	13,4	11,8	16,1	64,2	57,9	64,1	68,2	26,0
Total Ind. manufacturière	14,5	10,4	25,3	16,9	17,8	18,0	7,8 %	23,3 %

Source : Élaboré à partir des données de l'ONS

Globalement, le taux d'ENE est satisfaisant et en légère progression pour l'industrie manufacturière dans son ensemble (+ 3,5 points entre 1991 et 2023), ainsi que pour tous les secteurs qui la composent, à l'exception des matériaux de construction (en légère baisse) et surtout des ISMME (structurellement peu rentables), qui ont connu une très forte diminution. Cette amélioration s'explique par les meilleurs résultats du secteur privé, dont la place dans la structure industrielle s'est considérablement renforcée à partir du milieu des années 90. Cela est particulièrement vrai pour l'industrie textile, l'industrie des cuirs et chaussures, ainsi que pour le secteur de la chimie, du caoutchouc et du plastique.

Les contreperformances structurelles de certaines activités relevant du secteur public révèlent l'échec des restructurations financières et interpellent les pouvoirs publics à procéder à des restructurations industrielles en profondeur. Il en va de la performance globale du système industriel.

L'examen des divers postes du compte d'exploitation des secteurs (création de valeur ajoutée, investissements, poids des impôts liés à la production et rémunération des salariés) permet de mieux comprendre les causes des résultats financiers.

VI.2. CREATION DE VALEUR

Le taux de valeur ajoutée exprime la richesse réellement créée par l'entreprise, c'est-à-dire ce qui reste du processus de production après les consommations intermédiaires. C'est la première étape du cycle d'exploitation et elle est probablement la plus déterminante.

Tableau 04 : Taux de valeur ajoutée en 1991 et entre 2021 et 2023 (en %)

Secteurs d'activités	1991			2021	2022	2023		
	Total	Public	Privé			Total	Public	Privé
06- I.S.M.M.E	54	54	52	24	26	26	24	45
07- Matériaux de construction	67	69	46	55	52	56	52	60
09- Chimie, Caoutc., Plastique	47	46	48	42	43	46	31	48
10- IAA	31	26	36	30	31	30	25	31
11- Industries textiles	49	52	44	32	32	32	38	32
12- Cuir et Chaussure	41	39	43	44	44	44	33	46
13- Bois, lièges et papiers	43	40	50	47	46	46	43	48
14- Industries Diverses	45	48	39	78	78	79	81	58
Total Ind. manufacturière	44	45	40	33	34	34	32	36

Source : Élaboré à partir des CPCES de l'ONS

Le taux de valeur ajoutée ($\left(\frac{VA}{PB}\right) \times 100$), qui est un indicateur clé pour mesurer l'efficacité économique d'un secteur, a connu une baisse significative entre 1991 et les années 2000, principalement due à l'augmentation du coût des inputs. Cette évolution a varié selon les secteurs d'activité et les statuts juridiques : la baisse a été particulièrement marquée pour les ISMME et les industries textiles, tandis qu'elle a été plus modérée pour les matériaux de construction. Cette diminution s'explique essentiellement par le recul de la confection, activité créatrice de valeur ajoutée, ainsi que par la baisse des prix des produits finis sous l'effet de la concurrence externe (textile et matériaux de construction). Concernant les ISMME, l'analyse des causes nécessiterait des données plus précises. Parmi les facteurs de ce recul, on peut citer, entre autres, un processus d'intégration vers l'amont dans les industries de l'électronique et de l'électroménager, ainsi que les difficultés rencontrées par certaines entreprises comme BATICIM dans l'industrie métallurgique.

Il convient de souligner que le taux de valeur ajoutée est nettement plus élevé pour le secteur privé, largement positionné à l'aval des filières, où les activités sont plus génératrices de valeur ajoutée². C'est notamment le cas des IAA : contrairement aux entreprises publiques telles qu'ERAD ou GIPLAIT, qui sont majoritairement situées à l'amont des filières, les entreprises privées ont plutôt investi dans les produits finis (confiserie, biscuits, produits carnés, produits laitiers...). Cette dynamique concerne également certaines entreprises des ISMME dont le taux de valeur ajoutée a baissé de 54% à 24% entre 1991 et 2023, sous l'effet du recul d'entreprises telles que l'ENIE et l'ENIEM, qui opéraient à l'aval de la chaîne de valeur.

VI.3. LE POIDS DES SALAIRES

La rémunération des salariés constitue le poste le plus sensible à financer par la valeur ajoutée. Il est généralement admis que le poids des salaires, mesuré par le ratio $\left(\frac{\text{Rémunération des Salariés}}{VA}\right) \times 100$, doit être équilibré afin de garantir la compétitivité des

²Les activités situées à l'amont comme, par exemple, la sidérurgie ou les semouleries-minoteries tendent à avoir un taux de valeur ajoutée plus faible que celles situées à l'aval, telles que la métallurgie et la mécanique ou les industries de transformation de la semoule et de la farine (pâtes alimentaires, biscuits ...).

entreprises tout en assurant des conditions de travail dignes et motivantes pour les employés. Un déséquilibre, qu’il soit en faveur d’une pression trop forte sur les coûts salariaux ou d’une rémunération insuffisante, peut avoir des répercussions sur la productivité, l’attractivité du secteur et la stabilité sociale.

Tableau 05 : Poids des salaires en 1991 et entre 2021 et 2023 (en %)

Secteurs d’activités	1991			2021	2022	2023		
	Total	Public	Privé			Total	Public	Privé
06- I.S.M.M.E	37,8	37,6	41,7	51,9	46,9	49,8	53,1	30,2
07- Matériaux de construction	42,7	42,9	40,7	36,7	37,3	36,4	43,6	29,8
09- Chimie, Caoutc., Plastique	36,2	41,2	21,7	33,2	30,5	26,5	84,7	19,7
10- IAA	29,4	51,0	11,5	16,8	16,6	16,6	34,0	14,1
11- Industries textiles	47,2	51,5	35,4	39,9	30,3	29,2	60,9	27,4
12- Cuir et Chaussure	49,3	53,3	40,0	30,9	29,9	29,3	57,6	25,8
13- Bois, lièges et papiers	58,4	68,4	30,8	53,3	51,6	49,6	57,0	43,8
14- Industries Diverses	47,6	56,1	29,3	12,0	12,4	12,5	10,5	38,2
Total Ind. manufacturière	36,2	44,4	12,1	27,1	26,1	26,2	42,9	18,6

Source : Élaboré à partir des CPCES de l’ONS

Les données ci-dessus révèlent deux tendances qui méritent l’attention :

- Il y eu une baisse de la part des salaires dans l’industrie manufacturière, qui est passée de 36% en 1991 à seulement 26% en 2023. Ce ratio est bien en deçà de celui observé dans les sociétés non financières de la zone euro en 2023, qui s’élève à 48% (INSEE, 2025). Cette situation s’explique par des coûts salariaux plus faibles en Algérie, qui, avec le coût de l’énergie, constituent des facteurs d’attractivité pour d’éventuels investissements directs étrangers (IDE) ;
- les salaires dans le secteur privé sont nettement inférieurs à ceux du secteur public. À l’exception des IAA et, dans une moindre mesure, des matériaux de construction, les entreprises publiques consacrent, en moyenne, plus de la moitié de leur valeur ajoutée aux salaires dans les autres secteurs, contre moins de 19% en moyenne dans le secteur privé.

Cette situation s’explique par les difficultés à mettre en œuvre des plans sociaux dans les entreprises publiques, même lorsqu’elles ne sont pas économiquement viables. À l’inverse, dans le secteur privé, la faiblesse des salaires est accentuée par des sous-déclarations des charges salariales et une gestion plus stricte de l’emploi.

VI.4. LE DYNAMISME DES SECTEURS

En plus d’être rentable financièrement, solvable et capable d’assumer ses responsabilités sociétales, une entreprise (ou un secteur) est considérée comme performante si elle fait preuve de dynamisme, c’est-à-dire si elle investit pour assurer sa pérennité. À l’échelle sectorielle, ce dynamisme peut être mesuré par la part de la production brute

consacrée à la consommation de fonds fixes (CFF), qui reflète l'importance de l'investissement, mesurée par le ratio (CFF/PB) *100.

Tableau 6. Part de la production brute consacrée à la consommation de fonds fixes

Secteurs d'activités	1991			En %			2021	2022	2023		
	Total	Public	Privé						Total	Public	Privé
06- I.S.M.M.E	18,7	19,6	2,9				10,6	9,6	10,5	11,1	4,3
07- Matériaux de construction	11,3	12,4	3,7				14,5	14,2	14,6	17,6	11,5
09- Chimie, Caoutc., Plastique	6,4	7,9	1,8				5,5	5,4	5,2	12,1	3,9
10- IAA	2,5	4,5	0,2				3,5	3,5	3,5	2,7	3,6
11- Industries textiles	5,4	7,3	0,9				3,1	2,5	2,5	20,7	1,6
12- Cuir et Chaussure	4,2	4,5	3,4				2,7	2,6	2,6	9,0	1,5
13- Bois, lièges et papiers	6,4	8,0	1,3				4,9	4,2	4,2	7,1	1,7
14- Industries Diverses	4,5	5,9	2,1				3,2	3,1	3,0	3,3	0,5
Total Ind. manufacturière	8,4	11,4	0,8				5,8	5,5	5,7	9,2	3,9

Source : Élaboré à partir des données de l'ONS

Globalement, le secteur public n'investit que 10% de la valeur de la production à la consommation de fonds fixes, ce qui est bien plus que le secteur privé, qui n'y consacre que 4%. Ces chiffres traduisent une réalité préoccupante : bien que le secteur privé domine de plus en plus la structure industrielle, il demeure peu dynamique en matière d'investissement. À titre de comparaison, dans la zone euro, l'investissement des entreprises se situe souvent entre 20% et 25% de la valeur ajoutée.

VII. AXES DE DÉVELOPPEMENT ET CONDITIONS DU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Trois axes méritent d'être explorés pour assurer un développement industriel cohérent.

VII.1. À COURT TERME, AMÉLIORER LE SYSTÈME D'INFORMATION INDUSTRIELLE ACTUEL

Le premier axe concerne la construction d'un système d'information industrielle (SII) répondant aux exigences de l'analyse et de la prise de décision en matière de politique industrielle. En effet, le SII actuel est caractérisée par une dispersion des données, gérées par de nombreux organismes : l'Office National des Statistiques (ONS), le Ministère de l'Industrie, le Centre National des Transmissions et du Système d'Information des Douanes (CNTSID), le Centre National du Registre de Commerce (CNRC), la Caisse Nationale des Assurances Sociales des Travailleurs (CNAS), etc. De plus, ces données sont parfois peu accessibles et souvent difficilement exploitables, car elles répondent principalement aux besoins spécifiques de chaque organisme.

Parmi les améliorations qu'il est possible d'apporter à court terme par l'ONS, il y a la production d'informations plus détaillées contenues dans les comptes de production et les comptes d'exploitation des secteurs, en particulier pour le secteur des ISMME et celui des services, qui comprennent des activités trop hétérogènes. Les informations concernant les ISMME, par exemple, qui regroupent les composants électroniques, les produits

électroménagers, la charpente métallique, la sidérurgie, la mécanique, etc. sont peu pertinentes, car trop générales. Concernant le secteur tertiaire, la place de plus en plus importante qu'il occupe dans les économies modernes, ainsi que la diversité des activités qui le composent, nécessitent d'en détailler le contenu.

On pourra, comme base de travail, s'inspirer, par exemple, du découpage proposé par l'INSEE : l'industrie produisant des biens intermédiaires (sidérurgie, métallurgie, chimie, verre, plastique, composants électroniques...) ; l'industrie des biens d'équipement destinés aux entreprises (machines-outils, équipements électriques et électroniques, construction navale, aéronautique et ferroviaire...) ; et l'industrie des biens de consommation (habillement, ameublement, biens alimentaires...).

S'orienter vers un système d'information à portée plus opérationnelle permettra d'aller au-delà d'analyses trop générales, qui s'avèrent insuffisantes pour proposer des mesures efficaces en vue de relancer du développement industriel.

VII.2. TRANSCENDER LE DECOUPAGE TRADITIONNEL DU SYSTEME INDUSTRIEL

Le recul observé dans certains secteurs est étroitement lié à des causes relevant des activités amont et/ou aval du processus de production, ainsi qu'à l'environnement politique, économique, social et institutionnel. L'exemple du déclin de l'industrie du cuir (2,4% de la PB de l'IM en 1991, seulement 0,4% en 2023) illustre bien ce phénomène, étant dû en grande partie à des causes externes au secteur : collecte des peaux défectueuse (faible taux de collecte et mauvaise qualité des peaux collectées), insuffisante formation des intervenants à tous les niveaux, concurrence peu respectueuse des règles en vigueur, contrôle insuffisant des produits importés, etc.

Cet exemple souligne la nécessité d'analyser l'industrie non pas en tant que secteur (secondaire), mais en tant que système en relation avec les autres secteurs (primaire et tertiaire) et évoluant dans un environnement plus large : économique, politique, institutionnel, social... Une telle attitude propose de transcender le découpage traditionnel (et actuel) en branches et en secteurs, adopté par les comptes nationaux, qui "isole" l'industrie des activités participant à son fonctionnement. Elle s'inscrit dans la logique de *filière*, comprise comme un ensemble d'activités de transformation, allant des matières premières de base jusqu'à la mise à disposition du produit fini entre les mains de son utilisateur final, ainsi que des acteurs intervenant tout au long de la filière. En effet, le développement industriel intègre, dans sa conception et sa mise en œuvre, les activités situées à l'amont (agriculture, sylviculture, extraction...), celles qui se trouvent à l'aval (commerce et utilisateurs finaux), les différents services (logistique, communication...), ainsi que les administrations concernées (divers ministères dont celui de l'industrie et leurs démembrements, l'ONS, l'Université, les institutions financières, la formation professionnelle, les Douanes, le fisc, organismes de certification et de normalisation...), les principaux syndicats, les associations et les organisations professionnelles.

Cet axe nécessitera une volonté politique se traduisant par une a mobilisation de ces acteurs par une institution telle que le Premier Ministère. Il convient de noter que les études de filières menées par le Ministère de l'industrie et de la Production Pharmaceutique en 2023 et 2024 ont permis d'avoir une vision exhaustive du fonctionnement des activités industrielles ciblées et des défis auxquels elles font face. Cependant, leur portée pratique reste limitée, car elles n'ont pas (ou très peu) impliqué les divers acteurs de la filière.

VII.3. UN ÉTAT, MANAGER DE L'INDUSTRIALISATION

La réussite du processus d'industrialisation et le maintien d'un dynamisme industriel sont étroitement liés à la capacité de l'État à définir clairement des objectifs à long terme, à baliser l'avenir et à stimuler les actions et les acteurs concernés. À ce sujet, il convient de rappeler que l'analyse du rôle de l'État dans de nombreux pays, notamment en Asie du Sud-Est et en Asie Orientale, a montré que « [...] l'action de l'État [...] est une composante majeure du dynamisme des nouveaux pays industriels et, plus généralement, du développement économique » (Judet, 1987 :190). Il est également important de souligner que le progrès ne peut être porté que par un « *État dur* » (Myrdal, 1969 : 5-24) ou un « *bon État* » (Sorman, 1987). En résumé, un *État Manager de l'industrialisation* doit s'appuyer sur la diversité et le caractère évolutif de ses interventions, en s'affirmant non pas comme envahissant et bureaucratique, mais comme catalyseur des énergies et des potentialités.

Seul un tel État, pourra mobiliser les moyens humains et matériels, où qu'ils se trouvent (résidents et diaspora, capitaux publics et privés) autour d'un projet d'industrialisation inscrit dans un objectif plus global, celui que doit avoir le pays dans l'économie mondiale.

VIII. CONCLUSION

L'analyse conduite sur la période 1963–2023 met en évidence un processus continu de désindustrialisation en Algérie, amorcé dès le début des années 1990 et toujours à l'œuvre aujourd'hui. Malgré les efforts consentis par les pouvoirs publics et la montée en puissance du secteur privé, l'industrie nationale demeure marquée par une orientation prononcée vers les industries de biens de consommation, en particulier les industries agroalimentaires, au détriment des branches structurantes telles que les ISMME. Ce glissement a affaibli la capacité de l'économie à générer de la valeur ajoutée, de l'emploi qualifié et de l'innovation, tout en accentuant la dépendance aux importations et la vulnérabilité structurelle du tissu productif.

Les résultats économiques et financiers confirment cette fragilité : si la rentabilité globale du secteur manufacturier s'est légèrement améliorée grâce au dynamisme du privé, celui-ci reste faiblement investi dans les activités à forte intensité capitaliste et technologique. Le secteur public, quant à lui, souffre encore d'un manque d'efficacité et d'une faible réactivité face aux exigences de compétitivité. L'ensemble révèle un système industriel dual, où coexistent des segments dynamiques mais peu structurants, et des activités stratégiques en déclin.

Dans cette perspective, la relance du processus d'industrialisation ne saurait se réduire à une simple multiplication d'incitations ou de programmes d'investissement. Elle suppose une refonte du système d'information industrielle, permettant un diagnostic précis et continu des

performances sectorielles, ainsi qu'une approche systémique intégrant les interactions entre secteurs primaire, secondaire et tertiaire. Plus encore, elle exige un État stratège et mobilisateur — un véritable « *État manager de l'industrialisation* » — capable d'impulser une vision de long terme, d'assurer la cohérence des politiques publiques et de fédérer l'ensemble des acteurs autour d'un projet industriel national.

Ainsi comprise, la réindustrialisation ne relève pas d'un simple retour au passé industriel, mais d'une réinvention du modèle productif algérien, fondée sur la diversification, l'innovation et la valorisation des ressources nationales. C'est à cette condition seulement que l'industrie pourra redevenir un moteur durable de croissance, d'emploi et de souveraineté économique.

IX. BIBLIOGRAPHIE

1. **BEKKOUR R** « *Le processus de désindustrialisation en Algérie : Constat et axes d'une réindustrialisation* », Revue de statistique et d'économie appliquée, N°25, Juin 2016, pp. 360-376
2. **BEKKOUR R.**, *Économie industrielle. Démarche de l'économie industrielle, méthodes et outils d'analyse du système industriel*, OPU, Alger, 2016
3. **DAUMALIN X., MIOCHE. P.**, « *La désindustrialisation au regard de l'histoire. Introduction* », Rives méditerranéennes 3^e trimestre 2013, n° 46
4. **de BERNIS G.D.**, « *industries industrialisantes et contenu d'une politique d'intégration régionale* », in Revue Économie appliquée, n° 3-4, 1966
5. **d'AGOSTINO S., DEUBEL P., MONTOUSSÉ M. et RENOUEAU G.** *Dictionnaire de sciences économiques & sociales*, Éditions. Bréal, 2008
6. **FONTAN S.** « *Réflexion sur la désindustrialisation de la France* » in leconomiste.eu du 3/12/2013.
<http://www.leconomiste.eu/decryptage-economie/153-reflexion-sur-la-desindustrialisation-de-la-france.html>
7. **Myrdal G.** « *L'État "mou" en pays sous-développé* », in *Tiers monde*, 1969, tome 10, N° 37, pp. 5-24.
8. **INSEE.**
<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/industrie-manufacturiere.htm>
9. **JUDET P.**, *Théories et stratégies de développement*, Cours DEA économie du développement, IREP - Université des sciences sociales de Grenoble, 1986 – 1987
10. **ONS**, « *Les comptes économiques de 2000 à 2014* », Collections Statistiques N° 197/2016, Série E : Statistiques Economiques N° 85, janvier 2016
11. **ONS**, *Rétrospective des comptes économiques de 1963 à 2021, Collections Statistiques N° 231/2023 Série E : Statistiques Economiques N° 118*, In https://www.ons.dz/IMG/pdf/retrospective_cppte_conomiques1963_2021.pdf

12. **ONS**, « *Production de la nation selon l'activité et le secteur juridique* » p. 27 in les comptes économiques de 2021 à 2023, N° 1032, https://www.ons.dz/IMG/pdf/Compt2021_2023.pdf
13. **SORMAN G.**, *la nouvelle richesse des nations*, Fayard, Paris, 1987
14. <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1934>
15. <http://www.cairn.info/revue-rives-mediterraneennes-2013-3-page-5.htm>